

Mise en œuvre
du DOcument d'Objectifs

RESEAU HYDROGRAPHIQUE DES AFFLUENTS DE LA MIDOUZE

BILAN DE L'ANIMATION 2013-2014



Octobre 2014



1. Préambule

1.1 Le site Natura 2000

Le réseau hydrographique des affluents de la Midouze, désigné comme Site d'Importance Communautaire (décision du 07/12/04), est situé en grande partie dans le territoire du massif forestier gascon caractérisé par son sol sableux et sa forêt cultivée de pins maritimes.

Le site s'étend sur 3 600 hectares et est parcouru par 313 km de cours d'eau : la Midouze et ses affluents principaux en rive droite (le Bez, le Geloux, l'Estrigon), la Douze en aval de Roquefort (avec notamment la Gouaneyre, le Corbleu et le Cros) et la majeure partie de l'Estampon ainsi que ses affluents.

Ce site se caractérise par sa forêt-galerie, corridor de feuillus de part et d'autre de la rivière. Ce biotope crée des conditions climatiques particulières de fraîcheur et d'humidité qui permettent le développement d'une faune et d'une flore variées différentes de celles du plateau plus sec et chaud.

Ce réseau de cours d'eau, bordé de forêts dites alluviales, est dominé par la chênaie (chênes tauzins et pédonculés). Dans les zones plus humides voire marécageuses, c'est l'aulnaie qui apparaît. D'autres milieux boisés, qualifiés de "forêts mixtes", rassemblent diverses essences -aulne, chêne, robinier, charme, châtaignier- sans dominance particulière. Le site de la Midouze abrite également quelques milieux ouverts. Représentant seulement 2 % du site, les prairies ont un intérêt écologique important pour les chauves-souris, les insectes, ainsi que le Vison d'Europe. Quelques milieux tourbeux sont également présents.

Enfin, de nombreux plans d'eau peuvent devenir, s'ils sont bien gérés, un lieu de diversité biologique (libellules, cistudes...). Les cours d'eau abritent un peuplement piscicole intéressant - Chabot, Lamproie de Planer, Lamproie marine, Brochet, Anguille- mais relativement pauvre en terme de biomasse.

Ce territoire et sa mosaïque paysagère sont importants pour de nombreuses espèces mais également pour les populations locales en termes de qualité de vie, de traditions ou de loisirs.



1.2 L'animation

Le Document d'Objectifs du Réseau hydrographique des affluents de la Midouze a été validé en décembre 2006.

Le Préfet des Landes préside le Comité de Pilotage, réunit pour la première fois en mars 2007. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer est la structure porteuse. Elle a désigné Midouze Nature, association d'acteurs socio-économiques comme structure animatrice sous convention depuis le 20 décembre 2007. La convention prévoyait une première phase d'animation sur 3 ans, à l'issue desquels deux avenants ont été signés afin de proroger la période d'animation jusqu'au 31 décembre 2012.

En 2013, dans le cadre d'un marché public adapté, Landes Nature a été désignée structure animatrice du site pour une période de 2 ans.

Année 1

	Jours prévus	Budget prévus	Jours effectués	Subventions perçues
Communication/Sensibilisation	9	3 150 €	9	3 236.91 €
Contractualisation	23	8 050 €	15	5 394.86 €
Hors contrats	11	3 850 €	19	6 833.48 €
Suivi administratif	8	2 800 €	8	2 877.26 €
Reproduction	-	1000 €	-	499.66 €
Total	51	18 850 €	51	18 842.17 €

Année 2

	Jours prévus	Budget prévus	Jours effectués	Subventions perçues
Communication/Sensibilisation	9	3 150 €	9	
Contractualisation	21	7 350 €	25	
Hors contrats	11	3 850 €	7	
Suivi administratif	8	2 800 €	8	
Reproduction	-	1000 €	-	493.93 €
Total	49	18 150 €	49	



2. Gestion des habitats et des espèces

2.1 Animation des contrats Natura 2000

Afin d'optimiser la mise en œuvre de la contractualisation, les principaux organismes intervenant en tant que gestionnaires de milieux et/ou organisme relais auprès des usagers et propriétaires sur le réseau hydrographique (Fédérations de Chasse, Fédération de Pêche, communes) ont été sollicités en priorité.

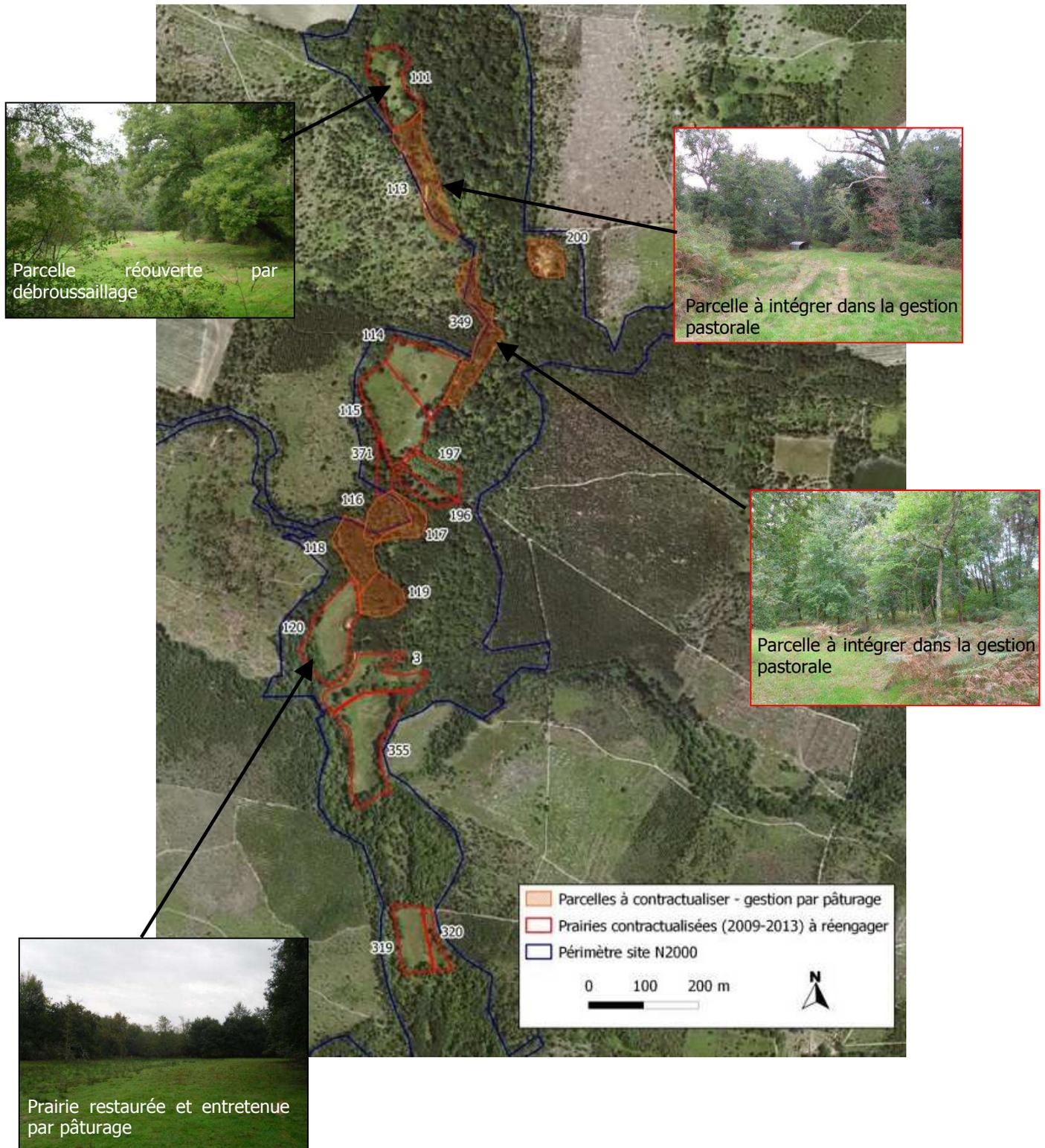
2.2 Contrats Natura 2000 non agricole et non forestier

Deux contrats d'ouverture et d'entretien de milieux ouverts, arrivant à échéance en 2013, ont fait l'objet d'un suivi et d'un bilan complet pour préparer leur renouvellement. Les contrats seront mis à l'instruction dès l'approbation du nouveau Plan de Développement Rural (PDR) par la Commission Européenne.

▪ Restauration et entretien de milieux ouverts à Uchacq-et-Parentis

Le précédent contrat (2009-2013) visait à réhabiliter 1.80 ha de prairies dégradées par l'envahissement de la ronce, et à entretenir 7.40 ha par pâturage de brebis landaises.

Au vu des résultats positifs de l'action engagée (bilan du contrat en annexe 1), le contractant souhaite poursuivre la gestion pastorale et engager de nouvelles parcelles afin d'agrandir le parcours des brebis landaises et de relier les parcelles entre elles.



Restauration et entretien du Marais du Los à Saint-Yaguen

Le précédent contrat (2009-2013) a permis la réouverture du milieu sur 5.5 ha, la mise en pâturage de 9 ha avec l'installation de clôtures et l'arrivée d'un troupeau de vaches Marine en convention avec le Conservatoire des races d'Aquitaine, et la pose d'un seuil permettant de gérer les niveaux d'eau.

Le bilan du contrat (présenté en annexe 2) met en évidence les bienfaits des actions engagées et l'intérêt de poursuivre la gestion par pâturage pour l'entretien du Marais du Los.

Le contractant souhaite donc reconduire son action sur le site et étendre la gestion au secteur ouest afin de diversifier d'avantage les habitats et d'ouvrir le milieu forestier. A noter, cependant, que la parcelle 383 sur le secteur ouest est actuellement en dehors du périmètre du site Natura 2000 et par conséquent non éligible. Afin de permettre une gestion cohérente du milieu, des ajustements à la marge du périmètre sont nécessaires.



Un nouveau contrat va être signé avec le propriétaire de la tourbière de Meilhan, en convention avec le Lycée agricole de Sabres et l'association l'Arbre à Pain (dossier tourbière en annexe 3).

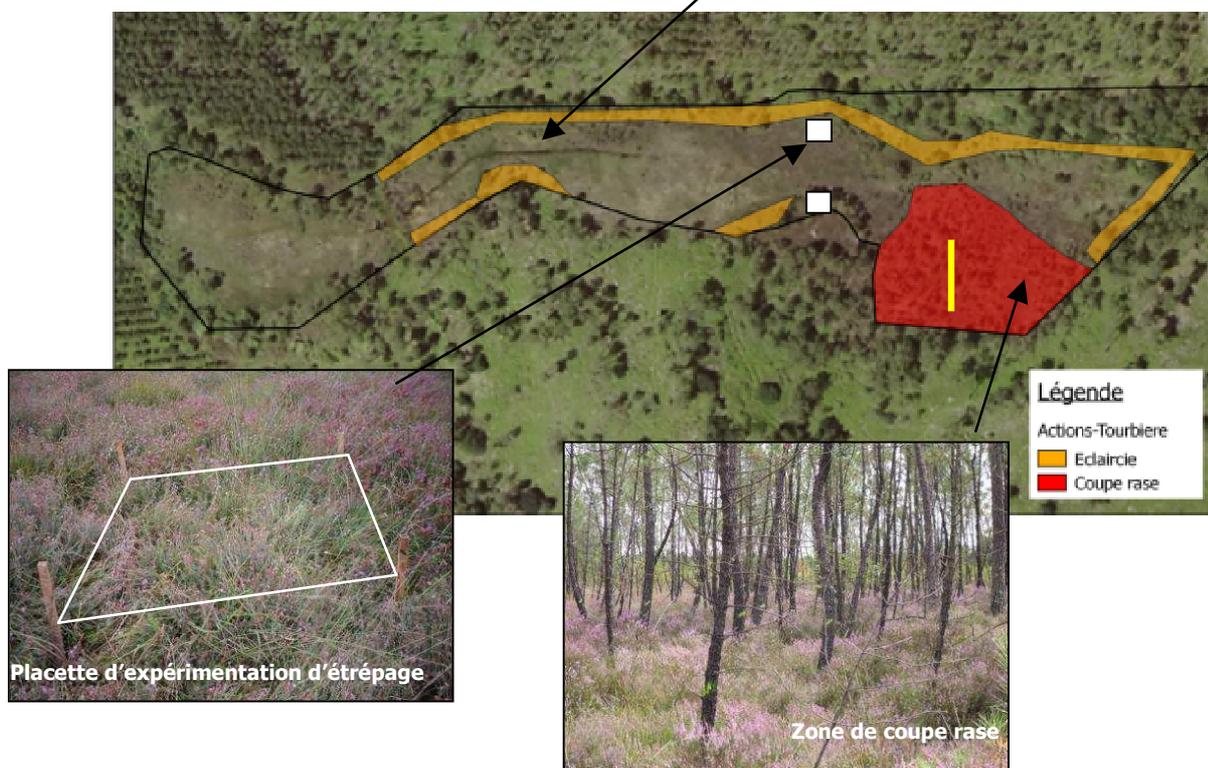
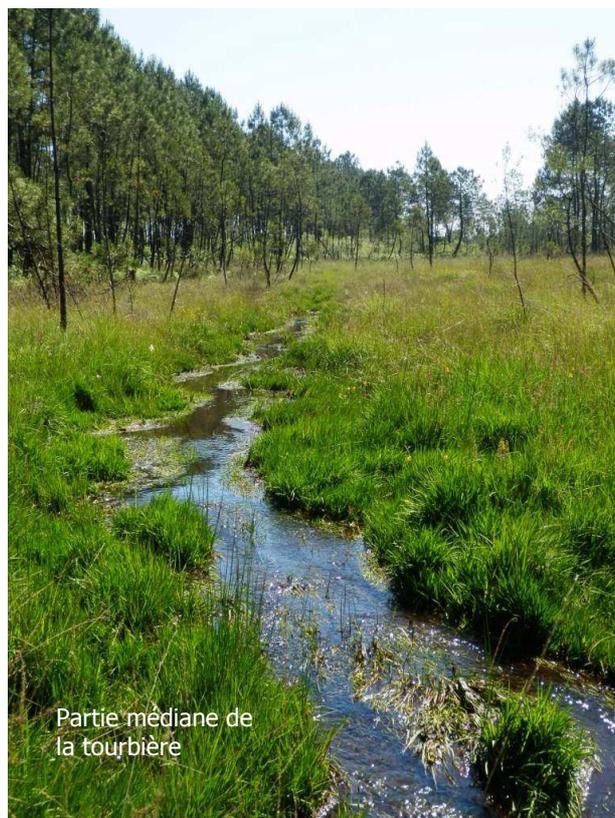
▪ Restauration de la tourbière de Meilhan

Les milieux ouverts sont rares sur le site de la Midouze (<2%) et en particulier les zones tourbeuses. Située sur le ruisseau du Bourg de Marsacq, la tourbière de Meilhan est la seule tourbière connue sur le site Natura 2000 et son caractère remarquable a été mis en évidence dès la première phase d'animation.

En 2009, un diagnostic phyto-écologique réalisé par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique a permis de cartographier les habitats naturels, d'identifier les espèces patrimoniales présentes et de reconnaître les besoins de restauration du milieu pour maintenir son caractère tourbeux.

Dans cet objectif, le contrat vise à restaurer la lande paratourbeuse actuellement dans une dynamique de fermeture. Les engagements principaux sont la réouverture de 0.5 ha en bordure de la tourbière, la restauration de celle-ci sur 0.3 ha par bucheronnage, la mise en place d'une fauche expérimentale le long d'un transect d'une vingtaine de mètres, et enfin l'étrépage de deux placettes de 3 m² chacune pour tenter de rajeunir le milieu.

Les travaux seront réalisés par les élèves du Lycée agricole de Sabres dans un objectif pédagogique et les produits du bucheronnage seront donnés à l'Arbre à Pain, association d'insertion sociale et professionnelle locale.



Contrats agricoles

Depuis 2007, 6 Mesures Agri-Environnementales territorialisées sont proposées aux exploitants agricoles du site. Le nombre d'agriculteurs concernés sur le site de la Midouze est limité et les quelques parcelles ouvertes incluses dans le périmètre ne sont pas toutes éligibles à un contrat. Ces deux éléments représentent des freins importants pour la contractualisation agricole, mis en évidence dès la première phase d'animation durant laquelle 3 MAEt ont tout de même pu être signées.

Lors des campagnes 2013 et 2014, la structure animatrice a effectué un travail de localisation des parcelles susceptibles d'être éligibles mais aucun contrat n'a été signé.

A noter que les Mesures Agri-Environnementales territorialisées sont en cours de remaniement au sein de la nouvelle programmation PAC 2014-2020. La nature des mesures et les cahiers des charges devront donc être retravaillés par l'animateur dès la publication du PDR (Plan de Développement Rural) de la Région Aquitaine pour la campagne 2015.

A ce titre, une réunion technique entre l'animatrice du SAGE Midouze et les animateurs du site Natura 2000 a eu lieu afin de travailler ensemble sur le projet Agro-Environnemental pour 2015-2017.

2.3 Charte

La charte du site de la Midouze a été élaborée en 2010 en concertation avec les acteurs locaux, et en cohérence avec les chartes des sites Natura 2000 de la Vallée des Leyre et de la Vallée du Ciron.

La Charte se compose de 6 chapitres :

- Engagements de portée générale E_DPG : 5 engagements, 2 recommandations
- Milieux forestiers feuillus et corridors boisés E_FOR : 5 engagements, 3 recommandations
- Eaux courantes et dormantes E_COU : 3 engagements, 3 recommandations
- Formations herbeuses ou milieux ouverts E_HER : 3 engagements, 4 recommandations
- Habitats rocheux et grottes E_GRT : 1 engagement, 1 recommandation
- Activités traditionnelles et loisirs de pleine nature E_LOI : 3 engagements, 4 recommandations

Promotion de la Charte

Afin d'engager la promotion de la Charte, nous avons dans un premier temps ciblé les communes possédant des parcelles dans le périmètre du site. Une présentation générale du dispositif Natura 2000 et de la charte a été réalisée auprès de 21 communes afin de leur présenter les enjeux. Cette rencontre a permis également d'inviter la collectivité à confirmer son engagement en faveur du site en signant la charte. L'objectif de la démarche est de promouvoir ce document en tant qu'outil de préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire reconnaissant les bonnes pratiques de gestion du territoire.



La Charte a également été présentée au SIVU des Berges de la Midouze, à la Fédération Départementale des Chasseurs et à l'association Canoë loisirs.

Chartes signées en 2014

4 communes ont souhaité s'engager et signer la Charte en 2014. L'animateur remettra à chaque signataire un poster présentant les enjeux écologiques et la cartographie des habitats naturels sur les parcelles engagées. A vocation pédagogique, ce document peut servir d'outils de communication auprès des usagers du site.

Signataire	Surface engagée	Type(s) de milieu(x)
Commune de Saint-Pierre-du-Mont	3.42 ha	Forêt
Commune de Saint-Martin d'Oney	2.22 ha	Forêt
Commune de Lucbardez-et-Bargues	4.62 ha	Forêt
Commune de Retjons		

Perspectives

Une demi-douzaine de commune et quelques structures gestionnaires pourraient envisager de signer la charte prochainement, d'autant plus que les premiers signataires ont créé une dynamique.

3. Actions d'accompagnement

3.1 Amélioration des connaissances

Mise à jour cartographique

La cartographie des habitats naturels a été mise à jour au fil des diagnostics préalables.

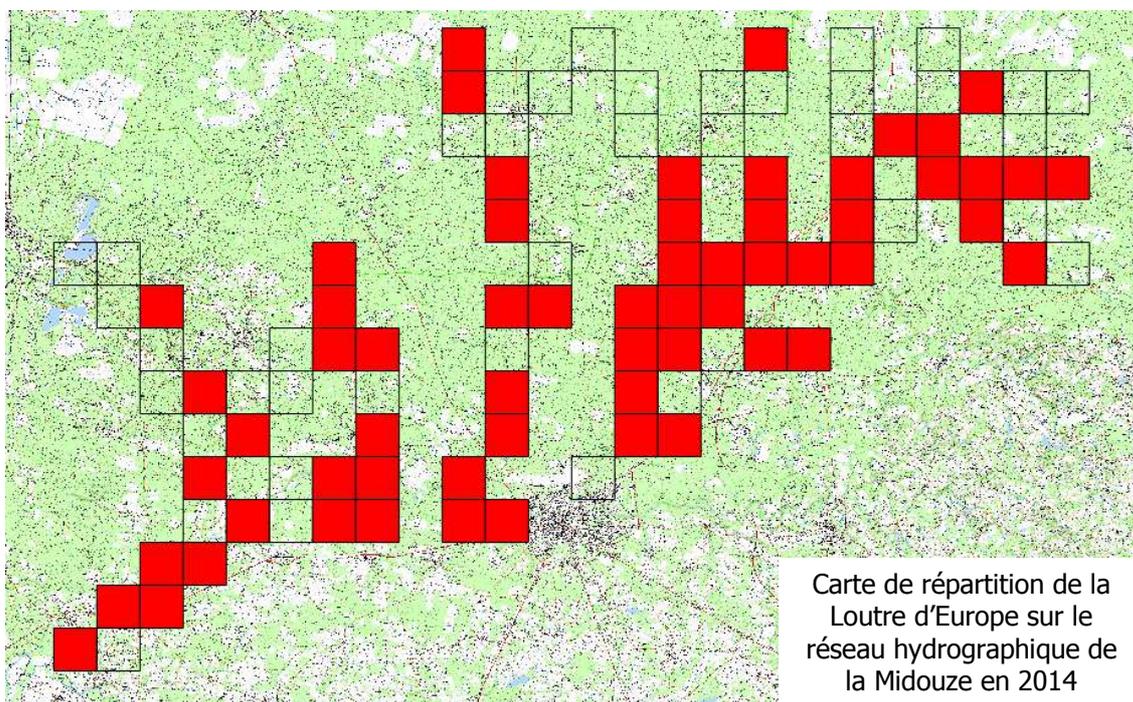
Comme vu plus haut, des ajustements de périmètre seraient nécessaires suite aux investigations de terrain intervenues dans le cadre des deux phases d'animation.

Etude Loutre

Dès l'élaboration du DOCOB en 2006, la Loutre a été considérée comme une des espèces à enjeu fort du réseau hydrographique des affluents de la Midouze. Cependant, aucun inventaire spécifique n'avait été mené sur le site jusqu'alors.

L'objectif de cette étude était donc de prospecter l'ensemble du réseau hydrographique afin de relever d'éventuels indices de présence de l'espèce (empreintes ou épreintes), d'établir une cartographie relative des cours d'eau qu'elle utilise, et d'identifier les principaux facteurs conditionnant la fréquentation du site par l'espèce (étude complète en annexe 4).

Les conclusions de l'étude montrent que la Loutre est largement présente sur le réseau hydrographique des affluents de la Midouze avec près de 60 % de mailles de prospection positives sur l'ensemble du site. Il semble que l'espèce fréquente préférentiellement les cours d'eau aux berges arborées avec une profondeur d'eau suffisante tout au long de l'année (plus de 50 cm), et qu'elle délaisse les têtes de bassin et les secteurs anthropisés.



Carte de répartition de la Loutre d'Europe sur le réseau hydrographique de la Midouze en 2014

3.2 Suivi

Suite à l'inventaire spécifique réalisé en 2012 sur le bassin versant de la Midouze et à la mise en évidence de quelques Ecrevisses à pattes blanches en tête de bassin, un suivi de la population a été réalisé en 2013 ainsi qu'un inventaire sur le bassin versant du Midou-Ludon dans le cadre du Programme Régional de Restauration de l'espèce.

4. Animation générale

4.1 Evaluation d'incidences

Deux fiches techniques pour l'aide à la rédaction des dossiers d'évaluation d'incidence dans le cadre des projets de travaux DFCI, tels que la création de piste ou l'aménagement d'accès de point de pompage d'eau, ont été élaborées avec les services concernés. Ces documents sont en cours de validation.

La diffusion de ces documents se fera après validation de l'administration.

4.2 Suivi des actions de développement durable sur le territoire

La structure animatrice a suivi les réunions pour le dossier « continuité écologiques » sur les ouvrages transversaux du bassin versant de la Midouze en partenariat avec le GDSAA.

La structure animatrice a assisté aux réunions technique et au comité de pilotage de l'étude pour le désenvasement de l'étang de Brocas.

Le dossier du Parc Urbain du Marsan conduit par la Communauté d'Agglomération du Marsan a également été suivi.

La structure animatrice a participé à un colloque sur la gestion forestière durable organisé par le Parc Régional des Landes de Gascogne.

4.3 Communication

Le résumé non technique

Le résumé non technique a été amélioré dans sa forme et imprimé à l'attention des acteurs du territoire. Il a été diffusé aux communes rencontrées et a été distribué lors de la réunion publique du 24 octobre 2014.

Présentation de Natura 2000 aux nouvelles municipalités

Suite aux élections de mars 2014 et aux remaniements au sein des équipes municipales, la structure animatrice a jugé opportun de présenter la démarche Natura 2000 et le Document d'Objectifs de la Midouze aux nouveaux élus. De façon concomitante à la promotion de la Charte auprès des communes, le dispositif Natura 2000 a donc été présenté à une vingtaine de municipalités.

L'exposition mobile

Afin de mettre à disposition des supports d'information sur le site Natura 2000 pour différentes journées organisées sur le territoire, 3 panneaux déroulants ont été conçus début 2014. Ces 3 « kakémonos » présentent Natura 2000, le réseau européen et le site du réseau hydrographique des affluents de la Midouze, les habitats et les espèces d'intérêt communautaire du site et enfin, les activités socio-économiques et les actions proposées.

L'exposition mobile est mise à disposition gratuitement sur le territoire du site auprès des collectivités ou des organisateurs de manifestations qui en font la demande auprès de la structure animatrice.

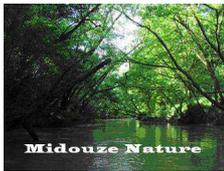
Réunions publiques

Deux réunions publiques ont été organisées le 22 octobre 2013 à Cère et le 24 octobre 2014 à Saint-Martin d'Oney afin de présenter le bilan d'animation et les actions sur le site. Une trentaine de personnes a assisté à chacune de ces rencontres.

4.4 Participation à la vie d'autres sites

L'animateur a participé au COPIL de la Gélise.





Contact

Association Midouze Nature
Cité Galliane BP.279
40 005 MONT DE MARSAN Cedex

Tel : 05.58.85.44.21

06.40.60.18.66

Fax : 05.58.85.45.31

Mail : marine.hediard@landes.chambagri.fr

Retrouvez le site Natura 2000 sur internet :

<http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr>

Crédits photo : Landes Nature